



Petites Soeurs Missionnaires de la Charité

Naissance de la Vice-Délégation "N. D. de l'Assomption" Cap-Vert



Prot. MG 40/22

PENDANT LA BELLE FETE DE NOEL... UN AUTRE "NOEL"...

«Ô Missionnaires de la Charité, vous êtes des sœurs appelées par la main de Dieu à répandre la charité dans le cœur des malades, des délaissés...! Allez, semez la charité de Jésus-Christ avec vos paroles, avec vos œuvres, sacrifiez-vous, faites de votre vie un holocauste...!» (Don Orione)



BREF HISTORIQUE D'UN SEMIS

Février 1979: les PSMC plantent la première "tente" missionnaire en territoire africain, et la première communauté qui s'ouvre est précisément au Cap-Vert, en tant que mission dépendant de la Province "N. D. Aparecida" (Brésil).

La première communauté a été ouverte à Ribeira Grande sur l'île de Santo Antao avec les trois premières missionnaires: Sr Ave Maria Caldeira, Sr M. Norma dos Santos Abrahao, brésiliennes, et Sr M. Blanca Bentancur, uruguayenne.

Les gens se souviennent encore (jusqu'à aujourd'hui!) de leur présence et de leur service, non seulement dans les différentes pastorales de la Paroisse, mais aussi pour la visite aux lépreux, aux prisonniers, aux malades dans les familles, et pour leur engagement pour la promotion des jeunes filles.

Les premières vocations capverdiennes ont commencé à arriver immédiatement. Depuis lors, la présence est devenue de plus en plus significative dans l'Église et parmi le peuple, ouvrant dans les années suivantes deux autres communautés sur l'île de Santiago: dans la capitale Praia et à San Martinho. Actuellement, les communautés sont composées de sœurs capverdiennes.

Après plusieurs années de discernement par les différents Conseils provinciaux et généraux, le besoin s'est fait sentir de donner la possibilité de croître avec plus d'autonomie à cette réalité et, conscientes du défi qui nous attendait, il a finalement été décidé de franchir une étape importante après le Chapitre provincial de 2022: former une nouvelle Vice-Délégation au Cap-Vert à partir du 5 mars 2023.

Nous avons confiance en la Divine Providence qui soutient toujours notre vie et notre mission, et nous regardons avec espérance les Sœurs qui feront partie de cette nouvelle réalité, confiant leur sens d'appartenance à la Congrégation, leur enthousiasme missionnaire et leur grande responsabilité et générosité tout au long de ces presque 44 années de présence.

Que Marie, notre Céleste Fondatrice, "Notre Dame de l'Assomption" et Saint Luigi Orione, puissent bénir et intercéder pour que le charisme des PSMC continue d'être toujours plus fécond et prophétique au Cap-Vert, et que le Seigneur nous accorde le don de nombreuses bonnes vocations.



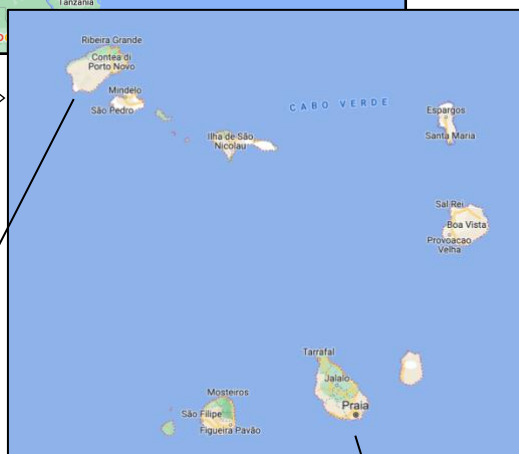
QUELQUES STATISTIQUES

PERSONNES			
Soeurs capverdiennes	11	Au Cap Vert	7
		Au Brésil	1
		En Italie	2
		Aux Philippines	1
Jeunes en formation initiale	1	Pré-novice	1

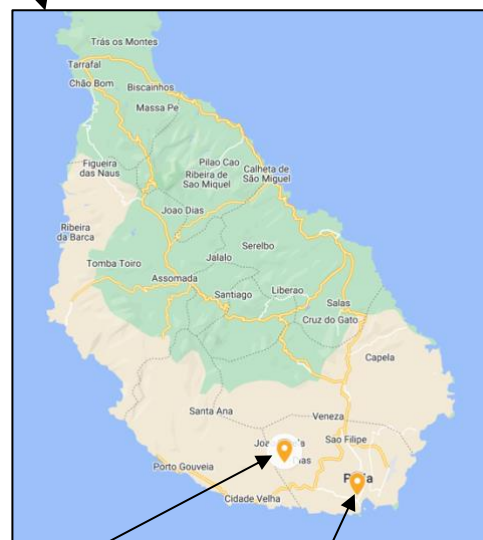
COMMUNAUTES ET OEUVRES/SERVICES	
Communauté “N. S. do Rosario” Ribeira Grande – Ile de Santo Antao	<ul style="list-style-type: none"> • MAISON DE LA VICE-DELEGATION • Ecole maternelle • Enseignement dans les écoles publiques • Pastorale paroissiale
Communauté “Mae da Divina Graca” Praia – Ile de Santiago	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement dans les écoles publiques • Pastorale paroissiale
Communauté “Mae da Divina Misericordia” Sao Martinho Grande – Ile de Santiago	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle • Pastorale paroissiale



LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA VICE-DELEGATION ET DES COMMUNAUTES



Ile de Santo Antao:
Communauté de
Ribeira Grande



Ile de Santiago:
Communauté de
Sao Martinho

Ile de Santiago:
Communauté de
Praia

QUELQUES NOTES D'ORGANISATION

Le Conseil général, après avoir accepté la proposition du Chapitre provincial et écouté la Supérieure provinciale et le Conseil de la Province “*N. D. Aparecida*”, a défini quelques indications d'organisation pour la nouvelle Vice-Délégation “*N. D. de l'Assomption*”, à mettre en œuvre dans la période de trois ans “*ad experimentum*”. Cette organisation concerne certains domaines de la vie des Sœurs et des maisons du Cap-Vert: incardination, animation, formation, pastorale des jeunes pour les vocations, économie, etc.

Il a également été décidé que le siège de la vice-délégation «*N. D. de l'Assomption*» sera dans la communauté de Ribeira Grande, sur l'île de Santo Antao, pour être la première maison de la Congrégation au Cap-Vert.

INCARDINATION DES SOEURS

Toutes les sœurs capverdiennes à vœux perpétuels ou temporaires, pré-novices et novices, seront incardinées à la nouvelle Vice-Délégation à partir de la date de création (5 mars 2023).

Quelques cas particuliers:

- Sr. M. Rufina, conseillère et Vicairie provinciale actuelle, reste encore incardinée à la Province “*N. D. Aparecida*” jusqu'à la fin de son mandat, après quoi elle pourra librement décider de son incardination à la Vice-Délégation.
- Sr M. Iolanda Mendes reste incardinée dans la Délégation «*Mère de la Divine Providence*» (Kenya/Philippines/Tanzanie).

Liste des religieuses incardinées à la Vice-Délégation “*N. D. de l'Assomption*”:

Soeurs aux Voeux perpétuels
1. Sr. M. Antonia Joana Silva
2. Sr. M. Claurita Goncalves de Brito
3. Sr. M. de Lourdes Goncalves
4. Sr. M. Evanilda da Conceicao Borges Tavares
5. Sr. M. Filomena Silva
6. Sr. M. Joana Baptista Lopes (à Rome)
7. Sr. M. Leoniza de Brito Tavares
8. Sr. M. Rosa Delgado Rocha (à Rome)
9. Sr. M. Vitòria do Rosário Lopes
Pré-Novices
Hérida Tavares Moreno (au Brésil)

ANIMATION DE LA VICE-DELEGATION

Responsable

La Vice-Délégation relèvera directement de la Supérieure Générale et du Conseil, et la **Conseillère Générale Sr. M. Rosa Delgado Rocha** a été nommée Responsable de l'animation. Sa tâche principale est d'établir des liens avec le Conseil général et de veiller à l'unité et à la communion des Sœurs et des Communautés du Cap-Vert, entr'elles et avec la Supérieure générale. À l'instar de ce qui se faisait au début de la Vice-délégation en Côte d'Ivoire, la Conseillère générale s'efforcera de maintenir le contact avec les Sœurs et de visiter les Communautés lorsque cela est possible, d'écouter les besoins, de tenir des réunions, même virtuelles, d'aider à la planification. Elle sera aussi responsable de réunir le Conseil de la Vice-Délégation chaque fois que quelque chose doit être proposé à la Supérieure Générale et au Conseil.

Les archives de la Vice-Délégation seront constitués conformément à ce qui est indiqué dans le *Vademecum de la secrétaire*, qui sera gardé sous clé dans la Maison de la Vice-Délégation par une Conseillère de la Vice-Délégation.

Conseil de la Vice-Délégation

Le Conseil Général a constitué un petit Conseil de Vice-Délégation composé des Supérieures locales des Communautés présentes au Cap-Vert.

Le Conseil est coordonné et présidé par la Responsable et a pour tâche de collaborer à l'unité, à l'expérience de la vie religieuse, à la bonne marche des œuvres et des services et à l'économie de la Vice-Délégation. Elles mettront en œuvre le Projet de la Vice-Délégation qui sera approuvé par le Conseil général en étant responsables de sa mise en œuvre.

Le Conseil de la Vice-Délégation.... est formé de:

Sr. M. Rosa Delgado Rocha	Conseillère générale Responsable
Sr. M. de Lourdes Goncalves	Conseillère
Sr. M. Filomena Silva	Conseillère
Sr. M. Vitoria do Rosário Lopes	Conseillère

FORMATION

Formation permanente

La Responsable, en écoute et en dialogue avec les Sœurs de la Vice-Délégation, élaborera le programme de Formation Permanente qui aide les Sœurs à être fidèles aux rencontres communautaires, aux retraites mensuelles, aux exercices spirituels annuels, à la participation aux réunions de formation ou aux mises à jour organisées par la Conférence Religieuse locale ou par l'Église, aux jubilés et aux itinéraires charismatiques, etc.

Elle aidera à choisir le lieu des exercices spirituels et des voyages de formation éventuels organisés par la Congrégation en Italie.

Le programme sera approuvé par le Conseil général.

Formation initiale

◇ Accompagnement préalable:

Les Supérieures locales du Cap-Vert sont responsables d'accompagner les jeunes avec des inquiétudes vocationnelles qui s'approchent de nos maisons, en suivant les directives présentes dans le PJJ pour cette étape.

La Communauté collaborera avec le soutien spirituel, le respect et le témoignage de vie.

◇ Etape du pré-noviciat:

Le Pré-noviciat se déroulera de préférence au Cap-Vert. Il appartiendra au Conseil général, à l'écoute de la Responsable et du Conseil de la Vice-délégation, de discerner la personne la plus apte à cette étape formative et l'on exclue pas l'insertion des candidates dans une autre réalité de la Congrégation.

◇ Etape du Noviciat:

Le Conseil général, en accord avec la Supérieure provinciale et le Conseil de la Province «*N. D. Aparecida*», a décidé de donner une continuité au noviciat au Brésil, au moins pour la période de trois ans «*ad experimentum*» de la Vice-Délégation.

Ainsi, la postulante Hérida, actuellement au Brésil, commencera l'année canonique de noviciat avec ses compagnes au mois de mars 2023. Pour la deuxième année de noviciat, il sera évalué en ce moment s'il convient de la continuer en Brésil ou s'insérer dans une communauté du Cap-Vert.

Les Premières professions auront lieu au Cap-Vert, la Supérieure Générale délèguera celles qui recevront les Vœux.

PASTORALE JUVENILE VOCATIONNELLE

Toutes les sœurs sont responsables de la PJV avant toute chose avec le témoignage de la vie consacrée orioniste vécue dans la joie, la générosité, la fidélité au charisme et la communion fraternelle.

Les Communautés seront impliquées dans les initiatives de la PJV de l'Église locale et développeront également leur propre projet avec des initiatives de la Congrégation pour promouvoir la vocation orioniste parmi les jeunes qui entrent en contact avec nous. Le Projet sera présenté par le Conseil de la Vice-Délégation pour approbation par le Conseil Général.

ECONOMIE ET ADMINISTRATION DES BIENS

Les Communautés resteront fidèles en tout ce qui concerne l'économie, l'information et l'utilisation transparente et fidèle des biens, comme elles l'ont fait jusqu'à présent. Au cours de la première année du triennat "*ad experimentum*", ils enverront le rapport semestriel de chaque Communauté directement à l'Econome Général, comme cela se faisait auparavant avec la Province.

Après le XIII^e Chapitre général, l'on espère pouvoir organiser ce domaine en nommant, au sein du Conseil de la Vice-Délégation, également une trésorière, qui pourra préparer le bilan et le budget semestriels de la "*Vice-Délégation*" à partir de janvier 2024.

Au cours de la période de trois ans, seront vérifiés tous les documents juridiques des propriétés, des banques, etc. que la Congrégation a au Cap-Vert. La Province "*N. D. Aparecida*" s'est rendue disponible pour toute orientation et aide dans le domaine économique dont la nouvelle Vice-Délégation pourrait avoir besoin pendant la période triennale «*ad experimentum*».

DE LA MAIN DU PÈRE FONDATEUR

Commençons cette nouvelle étape dans le chemin de cette mission des PSMC:

- avec une grande confiance en la Divine Providence qui nous guide et nous précède toujours;
- avec l'espérance qui nous pousse vers les horizons des œuvres de miséricorde que nous avons comme identité;
- **de la main de Don Orione** qui nous invite une fois de plus à «*aimer tout le monde dans le Christ, servir le Christ dans les pauvres, renouveler le Christ en nous et tout restaurer dans le Christ. Toujours sauver, sauver tout le monde, sauver au prix de n'importe quel sacrifice, avec une passion rédemptrice et avec un holocauste rédempteur*».



Nous sommes profondément reconnaissantes aux Sœurs de la Province «*N. D. Aparecida*» et à la prévoyance avec laquelle elles ont su semer le charisme. Qu'elle est significative la photo de Sr. Ave Maria regardant au loin sur la mer...! Les sentiments de joie pour la nouvelle étape qui vous est confiée et la force de la prière avec laquelle elle sera soutenue et accompagnée par nous toutes, sont le climat qui nous accompagnera aujourd'hui et toujours.

Que Marie, "*Nossa Senhora da Assunção*" intercède et soit le modèle lumineux à suivre sur le chemin de la Vice-Délégation. Nous nous réfugions dans son Cœur et nous nous abandonnons à sa protection maternelle. **Deo gratias! ET JOYEUX NOËL À TOUT LE MONDE!!**

Rome, Maison générale, ce 25 décembre 2022.



Sr. Mabel Spagnuolo
Sr. M. Mabel Spagnuolo
Supérieure générale